



Feuillet - 2026

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

|                         |            |
|-------------------------|------------|
| Membres titulaires      | 40         |
| Titulaires Présents     | 30         |
| Suppléants avec vote    | 3          |
| Pouvoirs                | 4          |
| Nombre de votants       | 37         |
| Date de la convocation  | 28/09/2026 |
| Certifié exécutoire le  | 05/10/2026 |
| Date d'affichage        | 07/10/2026 |
| Envoyé en préfecture le | 07/10/2026 |

*Le cinq octobre deux mille vingt-six à dix-huit heures trente, les membres du conseil communautaire se sont réunis à la salle des fêtes de Treignac, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, Monsieur JENTY Philippe.*

**TITULAIRES PRESENTS AVEC VOTE :** BAYLE Christophe, BERNARD Sylvain, BEZEAU Sophie, BOUCHOT Estelle, BOUDIN Olga,

BORT Jean-Pierre, CASSAN Stéphanie, CHEYPE Sandrine, COUTURAS Alain, DUBOIS Céline, DUPUY Nathalie, ENSERGUEIX Jean-François, GIOUX Sylvain, GUSTIN Fabienne, JANICOT Véronique, JARRIGE Didier, JENTY Philippe, LARIVIERE Chrystel, LEGRAIN Alexia, LEGRAIN Olivier, LELIEVRE Carla, LELIEVRE Marie-Christine, MADRANGE Christian, MAZALEYRAT Agathe, MORATILLE Gérard, PLAS Philippe, RUAL Bernard, SENEJOUX Geneviève, TAVERT Gérard, VIGROUX SARDENNE Josiane.

**SUPPLEANTS PRESENTS AVEC VOTE :** COIGNAC Sébastien, GAGE Pascal, ORZOLEK Catherine.

**SUPPLEANTS PRESENTS SANS VOTE :** BEAUVAIS Hélène, DELAUNAY Jean-Paul.

**EXCUSES :** CHASSEING Daniel, DEGERY Sylvie (donne pouvoir à LEGRAIN Alexia), DUVAL Patrick (donne procuration à LEGRAIN Olivier), GARAIS Daniel (donne pouvoir à JENTY Philippe), LAURENT André (représenté), LEFEVRE Corinne, PETIT Christophe (représenté), PEYRAMAURE Pierre (représenté), URBAIN Jean-Yves (donne pouvoir à GIOUX Sylvain), VAN ROEKEGHEM Frédéric.

**Secrétaire :** JARRIGE Didier.

**94-2026 Aide économique à Saphir Assurances à Chamberet.**

Vu la convention et ses avenants avec la région sur la mise en œuvre du SRDEII 2024,

Vu la délibération 67-2024,

Vu la demande du porteur de projet Saphir Assurances et l'instruction complète de son dossier,

Selon les éléments de la fiche de synthèse annexée et l'instruction du dossier,

**Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide par 37 voix pour, 0 contre, 0 abstention :**

- D'ATTRIBUER une aide économique à Saphir Assurances de 1 472 € maximum pour son investissement,
- D'AUTORISER le Président à signer tous documents permettant la mise en œuvre de cette décision.

Fait à Treignac le 06/10/2026

Le Président, Philippe JENTY





## Pôle d'Equilibre Territorial et Rural Vézère-Auvézère

### Fiche synthèse

### Projet entreprise de Messieurs GAUTHIER-JOANNY et DESHORS

### Chamberet

#### Présentation du porteur de projet

Nom / prénom des porteurs : Romain GAUTHIER-JOANNY – portable : 06.65.00.46.42

Et Thomas DESHORS - portable : 07.66.30.99.09

Adresse du siège : 13, Place du Marché , 19 370 CHAMBERET

#### Structure du porteur de projet

Dénomination de la structure : SAPHIR

Activité : Conseil et prestations de services-

Forme juridique : SAS

Effectif salarié : 0

#### Présentation du projet

Localisation du projet : CHAMBERET

Nature(s) de projet (investissement matériel / immatériel / immobilier...) :

☐ Développement : oui

☐ Immobilier

#### **Description succincte du projet (avec quelques arguments) :**

Pour rappel, SAPHIR a été créée en septembre 2021 par trois associés issus du monde de l'assurance dont Messieurs DESHORS et GAUTHIER-JOANNY.

L'entreprise est née de la demande locale suite au départ de Groupama depuis quelques années. L'activité augmentant, la décision a été prise de déménager au 13 Place du Marché en septembre 2023. Ce nouveau local commercial a une meilleure visibilité auprès de la clientèle. Ces locaux, plus grands, ont permis à l'entreprise d'accueillir des entreprises partenaires qui apportent des solutions à des demandes bien identifiées. (une gestionnaire de patrimoine, un agent immobilier, un professeur de français pour les anglicans de la région ainsi qu'un bureau partagé avec une société de Taxi manquant également de visibilité sur la commune). De plus, l'entreprise a ajouté une activité : le soutien administratif auprès des entreprises. De cette façon, cette entreprise de prestation de services répond à une demande locale. En mars 2024, la Communauté de communes a attribué à cette entreprise une subvention de 2240 € pour des travaux d'aménagements de des nouveaux locaux. Depuis, l'acquisition du bâtiment a été faite et leur nouvelle demande porte sur

Feuillet - 2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

des travaux de la véranda et terrasse mais aussi de nettoyage de la façade et l'installation d'un équipement de climatisation.

Délais prévus pour la réalisation du projet : réalisés (2<sup>ème</sup> trimestre 2026)

**Plan de financement (avec cofinancements obtenus)**

| Nature des dépenses | Montant HT        | Nature des recettes | Assiette éligible | Montant           | Taux        |
|---------------------|-------------------|---------------------|-------------------|-------------------|-------------|
| Travaux             | 9199,50 €         | CCV2M (16 %)        | 9199,50 €         | 1 472,00 €        | 16%         |
|                     |                   |                     |                   |                   |             |
|                     |                   | Autofinancement     |                   | 7 727,50 €        | 84%         |
| <b>TOTAL</b>        | <b>9 199,50 €</b> | <b>TOTAL</b>        |                   | <b>9 199,50 €</b> | <b>100%</b> |

Montant de la subvention Communauté de Communes : 1 472 €

**Appréciation de la viabilité du projet**

Avis de viabilité: **favorable**

**Pièces justificatives**

Dossier complet :

☐ Oui